

REGLEMENT DE LA CHAMPENOISE **DE LA VALLEE DE LA MARNE**

Allure libre festive sans classement – Avec dégustations sur le circuit

Le présent règlement s'applique à tous les concurrents.

Art. 1 **INSCRIPTIONS**

- Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription ne sera prise le jour de la course.
- La course est ouverte à **TOUTE PERSONNE NEE EN 2008** ou AVANT.
- En raison du parcours, la course n'est pas autorisée aux Handisports.
- Les inscriptions sont limitées aux 2000 premiers inscrits.
- **Le droit d'engagement est fixé à 41 Euros.**
- Le dossier se compose du bulletin d'engagement (individuel ou collectif) et du chèque bancaire ou de la preuve de virement à envoyer à cette adresse :

A.C AY

BP 49

51160 AY-CHAMPAGNE

Ou par email à acay51@gmail.com

- **Le certificat médical n'est pas obligatoire pour participer à la course festive.**

Pour les virements :

IBAN : FR76 1020 6031 3156 7930 9954 089

BIC : AGRIFRPP802

- **Tout dossier incomplet sera rejeté.**
- Les dossiers reçus après la clôture des inscriptions ne seront pas renvoyés, les chèques seront détruits.
- Aucune liste d'attente ne sera mise en place après la clôture des inscriptions.
- Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

L'inscription sur la liste des engagés, affichée sur le site de la course, vaut confirmation d'inscription.

Art. 2 **CHANGEMENT DE NOM**

Jusqu'à 30 jours avant la course, il est possible de réattribuer un dossard contre le bulletin d'engagement. **Cette mesure n'est plus applicable dès la clôture des inscriptions.**

Art. 3 **DOSSARDS**

Les dossards seront remis le **Samedi 6 Juin 2026** de 9h à 13h30 **sur présentation d'une pièce d'identité.**

N'oubliez pas vos épingles !!!

Une fois la ligne franchie, sur présentation de votre dossard, une dégustation de Champagne ainsi qu'une flûte de champagne sérigraphiée vous seront offertes.

Art. 4 **ECHANGE DE DOSSARD**

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

Art. 5 **GROUPES**

Un bulletin d'engagement collectif est téléchargeable sur le site.
Chaque coureur devra venir chercher son dossard.

Art. 6 **ASSURANCES**

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de SWISS LIFE - Contrat n° 8256739

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 7 **ANNULATION**

En cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement ne sera effectué, ni aucune indemnité versée.

Art. 8 **DROIT A L'IMAGE**

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, et ce pour une durée illimitée.

Art. 9 **TEMPS LIMITE**

Attention la ligne d'arrivée sera fermée après 3h30 de course. Ce temps est largement suffisant pour profiter des animations musicales et des dégustations.

Après 3h30 : plus de ravitaillement, plus de récompenses.

Par mesure de sécurité, les barrières horaires seront mises en place le long du parcours. Les coureurs hors délai seront mis hors course. Ils devront rendre leur dossard et leur puce au contrôleur. La circulation automobile sera rétablie et les signaleurs quitteront leur poste. L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident.

Art. 10 **TOUT ACCOMPAGNATEUR A VELO EST STRICTEMENT INTERDIT**

Art. 11 **IL EST INTERDIT DE FAIRE LA COURSE EN VELO, TROTTINETTE, SKATEBOARD OU TOUT AUTRE VEHICULE NON MOTORISE**

Art. 12 **IL EST INTERDIT DE COURIR SANS DOSSARD**

Art. 13 **DOUCHES**

Des douches sont à votre disposition à DIZY jusqu'à 18h30.

Art. 14 **RECOMPENSES**

- Un Tee-shirt Souvenir est offert à chaque participant.
- Une flûte de Champagne à chaque arrivant en moins de 3h30.
- 150 bouteilles de champagne seront tirées au sort sur l'ensemble des 2 courses. La liste des dossards récompensés sera affichée et une bouteille de champagne sera remise **sur présentation du dossard avant 18h30.**

- 5 catégories récompensées parmi les plus beaux déguisements (Femmes, Hommes, Couples, Petits Groupes et Grands Groupes). La remise des prix aux déguisés se déroulera près du camion podium à 18h30.
- La grille de prix en Champagne est strictement réservée aux concurrents engagés sur la course chronométrée.

Pour les personnes souhaitant présenter une chorégraphie, merci de mettre votre musique sur une clé usb ne contenant que cette musique.

Art. 15 **BOUTIQUE AUX SOUVENIRS**

Des souvenirs à l'effigie de La Champenoise de la Vallée de la Marne sont en vente sur le site : flûte, blida... (voir « Boutique aux Souvenirs »).

Merci de joindre le bon de commande et le paiement à votre engagement.

Votre commande sera à retirer au stand « ACCUEIL/BOUTIQUE » à DIZY le jour de la course avant 18h30.

Art. 16 **VISITE GUIDEE DU DIMANCHE – AVEC DEGUSTATION**

Les précisions seront prochainement sur le site.

Art. 17 **SOIREE DANSANTE**

Un repas dansant Champenois vous est proposé à partir de 20h00 dans deux salles des fêtes qui vous seront précisé ultérieurement. En 2025, les repas dansants ont eu lieu dans les salles des fêtes d'Hautvillers et de Dizy – leurs disponibilités ne sont pas encore confirmées. Lors de votre inscription merci de préciser si vous souhaitez un repas végétarien.

Pour une bonne organisation de la soirée, **merci d'arriver avant 21h**

Au prix de 45€ (boissons non comprises)

Menu enfant (< à 10 ans) au prix de 12€

Apéritif d'accueil Offert

Il est possible de régler les boissons non incluses en chèque ou en espèce.

Les repas se font uniquement sur **réservation avant le 30 avril 2026** et *dans la limite de 500 places.*

Aucune inscription ne sera possible le jour de la course.

Les places assises sont réservées aux personnes munies d'un ticket repas (adulte ou enfant).

Les tickets seront à retirer au stand "TICKETS REPAS/VISITES" à DIZY le jour de la course jusqu'à 18h30 sur présentation d'une pièce d'identité.

Pour les groupes, les repas seront enregistrés au nom du Responsable.

Menu Viande :

Entrée : Tourte champenoise, sauce au champagne

Plat : suprême de volaille, sauce truffade et ses accompagnements

3 Fromages, salade

Dessert : Biscuit rose, coulis de chocolat et crème anglaise

Menu végétarien :

Entrée : Assiettes de crudités 5 sortes

Plat : Steak végétarien avec légumes et sauce champignons

3 Fromages, salade

Dessert : Biscuit rose, coulis de chocolat et crème anglaise

Art. 18 **DEGUSTATIONS DE CHAMPAGNE**

Les dégustations de champagne sont offertes par les vignerons partenaires des communes traversées.

Pour améliorer le service des dégustations, des bracelets (un par point de dégustation) seront remis avec le dossard. A chaque point de ravitaillement vous devrez donner un bracelet. Si vous n'utilisez pas votre bracelet sur le point de ravitaillement en question, vous ne pourrez pas l'utiliser sur un autre ravitaillement, à la buvette ou à l'arrivée.

En cas de non respect des dispositions prises par les organisateurs pour éviter tout abus de consommation de champagne, leur responsabilité ne pourrait être engagée.

☞ L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération ☞

Art. 19 **MESURES SANITAIRES**

En fonction de l'évolution de la pandémie, la production d'un pass sanitaire ou d'un test négatif pourra être demandé.

Respect des règles sanitaires en vigueur à la date de l'évènement.

Art. 20 **ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Les participants s'engagent à ne pas porter plainte contre l'organisation en cas d'accident matériel ou corporel.

L'envoi du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité, tel qu'il figure sur le site www.la-champenoise51.com

NB : Possibilité de se restaurer sur place (buvette et sandwiches).

IL N'Y A PAS DE DISTRIBUTEUR D'ARGENT A DIZY

Vous pouvez trouver des distributeurs d'argent à:

Ay-Champagne (Crédit Agricole 70 rue Roger Sondag 51160 AY)

Ay-Champagne (Caisse d'Epargne 9 Place Henri Martin 51160 AY)

Epernay (Caisse d'Epargne 17 rue du Dr Verron 51200 Epernay)

Epernay (Crédit Agricole 8 Avenue Ernest Valle 51200 Epernay)